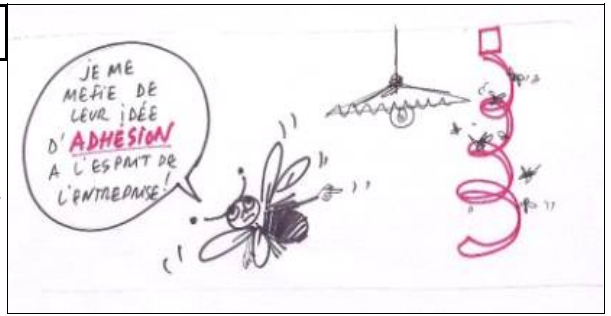


Ouvrir des perspectives

Convoqués le 19 octobre par le ministre de l'Industrie Christian Estrosi à Bercy les membres du Comité exécutif de La Poste et 300 directeurs territoriaux sont fortement invités à s'engager et à engager individuellement tout l'encadrement pour convaincre les postiers, les élus politiques et les français du bien fondé de l'évolution du statut de La Poste. Bousculé par la mobilisation des salariés et l'émoi suscité par l'augmentation de la souffrance au travail, avec les gestes désespérés qui l'accompagnent, le PDG de France Télécom communique sur la nécessité de donner plus de marge de manœuvre aux cadres de proximité. Dans ces 2 cas d'actualité brûlante, l'encadrement est mis d'office en 1ère ligne par le gouvernement et nos dirigeants. La votation citoyenne contre la privatisation de La Poste, les luttes qui se développent à La Poste, à France Télécom et aussi ailleurs sont porteuses d'un autre avenir. Une brèche est ouverte pour contester le « killer management » et travailler des propositions alternatives en matière d'organisation du travail, de pilotage et de stratégies des entreprises. Non, les peurs du changement ne sont pas à l'origine de la crise. Les agissements de la finance sont les vrais responsables. Le monde du travail doit passer à l'offensive sans se laisser impressionner par les arguties de culpabilisation. L'encadrement est en mesure d'apporter de nombreux éléments pour aider à ouvrir une perspective. C'est ce que cherche à « capitaliser » l'UGICT-CGT avec sa charte de l'encadrement. Débattre de nos propositions pour un mode de management alternatif, pour faire valoir et gagner des droits individuels et collectifs, est l'urgence pour placer des perspectives au cœur des mobilisations et des actes de résistance actuels.

**Branche Poste****Faisons plus de bruit !**

Après avoir arrêté le décompte à plus de 2,3 millions de votants, le Comité national contre la privatisation de La Poste pour un débat public et un référendum sur le service public postal a écrit au président de la République pour lui présenter les résultats et lui demander de prendre la mesure d'une mobilisation historique, révélatrice de l'opposition que provoque le projet de changement de statut de La Poste.

Nous n'avons pas de réponse du président à ce jour, ce qui constitue une marque de mépris vis-à-vis d'un exercice de citoyenneté qui a su trouver sa légitimité et sa crédibilité.

Il faut donc continuer à construire la mobilisation sur cette question essentielle du service public postal, et amplifier la dynamique créée par la votation du 3 octobre.

Continuons d'interpeller les sénateurs et députés.

Après la votation, la mobilisation

Le 22 septembre, les postiers avaient manifesté pour l'abandon du projet de privatisation de La Poste, et début octobre, par la votation citoyenne, plus de 2 millions de personnes les avaient soutenus.

Le 31 octobre, des rassemblements sont prévus devant des bureaux de poste, sur l'initiative du comité contre la privatisation de La Poste, dont la CGT fait partie.

Du 2 au 6 novembre, lors du débat du projet au Sénat, une semaine d'initiatives est prévue en direction des parlementaires et des préfectures. 5 syndicats ont interpellé les sénateurs par une lettre commune.

Dans le même temps, la CGT propose un temps fort unitaire, début novembre, et d'autres formes d'action.

Tout combat non mené est perdu d'avance...

Branche Télécoms**Dirigeants aux petits soins...****... des gros actionnaires**

A ceux qui pourraient avoir des idées saugrenues, notre nouveau n°2 à France Télécom a, selon Les Échos du 20 octobre, tenu à mettre les choses au point : « *Ce n'est pas en ne donnant plus rien aux actionnaires que la situation va s'arranger* ».

Ouf ! Le cap serait donc maintenu.

Les milliards de dividendes annuels seraient donc préservés pour les gros actionnaires.

Des fois que cet argent puisse aller à l'emploi et à l'amélioration des conditions de travail. Vous n'y pensez pas !

A quand un questionnaire pour évaluer la souffrance (morale ?) des gros actionnaires qui s'engraissent en dormant, pendant que les salariés laissent leur santé au travail ?

La CGT, 1ère OS avec 27,91%

Les élections au CA se sont déroulées dans un contexte de crise sociale profonde, tant au sein de l'entreprise qu'au niveau national.

France Télécom a connu dans les 5 dernières années des transformations importantes : moins 30000 emplois, les cadres représentent aujourd'hui 39,9% soit +7 points.

La CGT confirme sa première place.

Comparativement aux dernières élections CE/DP du 22 janvier 2009 et à périmètre identique : la CGT enregistre une progression de 1,8 (+0,81 parmi les cadres, +2,34 parmi les non cadres).

La CGT disposera d'un des deux sièges dans le collège non cadre au CA.

L'élue CGT fera du Conseil d'Administration une caisse de résonance des revendications des personnels.

Le 10 novembre aura lieu le deuxième tour de l'élection pour le siège cadre.

La CGT appelle à voter pour ses candidats cadres.

Échos

Les retraités en lutte dans l'unité

Maltraités et mécontents, les retraités n'ont pas l'intention de se laisser faire.

Après avoir participé très nombreux à toutes les journées d'actions interprofessionnelles organisées depuis le début de l'année, ils se sont mobilisés le 16 octobre, à l'appel des organisations Cgt, Cfdt, Cgc, Unsa et Fgr-Fp.

Dans plus de 60 manifestations et rassemblements, ils ont exigé, par milliers, la garantie de leur retraite et le maintien de leur pouvoir d'achat.

Ils sont soutenus par la population, puisqu'un sondage indique qu'une majorité (63%) des français refuse de travailler plus longtemps et rejette les réformes du système avancées par le gouvernement Fillon pour 2010.

Santé au Travail

Xavier Darcos oblige les entreprises à négocier un accord sur le stress ... mais pas à aboutir

Le ministre du Travail a présenté le 9 octobre son plan d'urgence sur les risques psychosociaux. A l'issue de la réunion du Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT), le ministre du Travail a lancé son « plan d'urgence » sur les conditions de travail. Très agacé par l'immobilisme des employeurs sur ce dossier sensible, il va sommer les quelques 2.500 entreprises de plus de 1.000 salariés de conclure et non pas simplement de lancer d'ici au 1^{er} février des accords sur les risques psychosociaux, en s'inspirant de l'accord national signé en octobre 2008. La délégation CGT est intervenue, insistant sur l'urgence de l'action et appelant à de profonds changements au travail, dans les TPE/PME comme dans les entreprises de plus de 1 000 salariés.

20 octobre : négociations sous haute tension

Lors des journées de mobilisation des 10 septembre, 1^{er}, 6, 7 et 16 octobre, au moins 50 000 salariés de FT-Orange avaient cessé le travail (minutes de silence, débrayages et prises de parole).

Poursuivant l'hommage au collègue ingénieur de recherche qui s'était donné la mort à Lannion le 15 octobre, et pour peser sur la nouvelle séance de négociation, des dizaines de milliers de collègues ont de nouveau agi le 20 octobre sous différentes formes.

Les premiers acquis de cette négociation, sur fond de mobilisation, semblent déstabiliser la CGC qui n'a pas participé à la négociation, tandis que SUD a trouvé un prétexte pour quitter la table des négociations.

Est-ce en se dérochant qu'on défend le mieux les intérêts des salariés ?

International

Sortir de la crise

Le second forum franco allemand des syndicats a eu lieu les 13 et 14 octobre à Berlin, sur la crise économique et financière. Il regroupait la DGB, la CGT, la CFTD, la CFTC, FO et l'UNSA.

Ils engagent la Commission Européenne et les gouvernements à intégrer beaucoup plus fortement la dimension sociale, aider les salariés à faire face à la crise, et mettre en place des politiques ambitieuses pour l'emploi dans le cadre d'une stratégie de sortie de crise, alliant performance économique, ambition sociale et respect de l'environnement.

De plus, une initiative européenne est nécessaire pour engager les entreprises ayant profité des plans de sauvetages des banques à apporter leur propre contribution financière dans la lutte contre la crise

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr/Cadres

Échos

EDVIGE 3 : des décrets dangereux pour les libertés des salariés

Deux décrets récents autorisent la collecte, la conservation et le traitement de données concernant entre autres, les activités syndicales des personnes mentionnées.

Aujourd'hui sur les aéroports ce sont déjà plus de 1000 personnes qui, chaque année, se voient interdire de travailler, parfois pour un simple soupçon, une homonymie ou la réputation d'un membre de la famille étendue.

La CGT réaffirme son opposition au fichage des citoyens sans garanties et refuse que l'appartenance à un syndicat, qui est un principe constitutionnel, devienne source d'interdiction professionnelle.

Elle demande le retrait des décrets et la saisine du parlement de cette question.

Social

Et le contenu ?

Reprenant au vol une proposition de la CGT, le président de la République a décidé la mise en place d'États Généraux de l'Industrie. Mais il ne suffit pas de prendre une bonne idée, encore faut-il que le contenu suive, et là c'est bien entendu beaucoup plus décevant.

Ainsi une des premières mesures concrètes consiste à donner aux entreprises une prime à la relocalisation, alors même que le bilan des exonérations de charges sociales n'est pas fait, et que nombre d'entreprises ont touché le pactole pour s'installer avant de partir ailleurs les poches pleines, en laissant les salariés sur le carreau !

C'est pourquoi, la mobilisation des salariés des industries, le 22 octobre, a été un moment fort pour peser sur la satisfaction de leurs revendications des salariés.

Des fonctionnaires de plus en plus vieux

Il sera bientôt possible d'être secouru par un pompier de 61 ans, soigné par une infirmière de 63 ans ou contrôlé par un policier frisant les 65 printemps. Dans le cadre de la réforme des retraites actée l'an passé, le gouvernement prépare la suppression au 1^{er} janvier 2010 des mises à la retraite d'office à 55 ou 60 ans des agents civils de catégorie active (policiers, douaniers, infirmières, pompiers, gardiens de prison, etc.). Bercy, qui vient de mettre la dernière main au décret d'application, a décidé d'aller plus loin que le projet initial : le texte, en voie de parution au « Journal officiel », prévoit de repousser jusqu'à 65 ans toutes les limites d'âge de départ. L'État souhaite ainsi « favoriser l'emploi des seniors ». Pour la CGT, ce nouveau dispositif est une saignée supplémentaire concernant les acquis sociaux, elle revendique le droit à la vie après le travail, le droit à une retraite où santé et revenus soient assurés dignement.

Égalité

Marche pour l'égalité

Près de 10 000 personnes ont manifesté, samedi 17 octobre, à Paris pour une réelle égalité entre hommes et femmes. Une centaine d'associations, des syndicats (dont la CGT), mais aussi des partis politiques avaient répondu à l'appel du Collectif National pour le Droit des Femmes (CNDFF). La manifestation s'est inscrite dans un contexte d'inquiétude vis-à-vis du droit à l'avortement, du fait de la fermeture de certaines structures publiques qui le pratiquent.

Les manifestants ont aussi dénoncé les inégalités vis-à-vis de l'emploi (chômage plus important, temps partiels imposés,...), de la formation et dans le travail. Dans le cortège Bernard Thibault a souligné la persistance des écarts de salaires de 25% à 30%, qui pèsent aussi sur les retraites, alors que le gouvernement cherche à mettre en cause les bonifications des mères.